

sphincter vésical. On reconnaît qu'on est bien à ce niveau grâce à la résistance que le muscle oppose à l'introduction de l'olive, mais dans les cas de sphincter parésié cette résistance est presque annulée et c'est par la mensuration de la longueur de sonde introduite aussi bien chez l'homme que chez la femme qu'on se rend compte qu'on est à peu près au niveau demandé. Le circuit est fermé par une électrode indifférente appliquée sur l'abdomen ou sur les lombes. Le courant est débité très progressivement avec des intermittences rythmiques lentes. Lorsque l'intensité est suffisante on a bien nettement la sensation que le sphincter se contracte, car on sent parfaitement la sonde serrée à son extrémité. La durée de chaque séance est de cinq à six minutes tous les jours.

L'amélioration est assez rapide, elle peut se montrer dès la première séance : c'est l'exception ; elle se fait plus souvent attendre huit et dix jours. La guérison est lente : il faut souvent trente et quarante séances pour l'obtenir. Elle est cependant fréquente, les échecs complets, car il y en a, doivent être considérés comme assez exceptionnels : sur 25 cas de paralysie du sphincter vésical que j'ai traités depuis douze ans il y en a eu 12 d'absolument guéris, 6 d'améliorés, 7 échecs complets.

Je traite l'incontinence nocturne d'urine des enfants par l'électrisation statique au moyen de fortes étincelles lombaires et sus-pubiennes dans le but d'inhiber les nerfs vésicaux. Le plus souvent ce procédé m'a réussi, il est rapide : si au bout d'une dizaine de séances on n'a rien obtenu, il faut y renoncer ; dans ce cas j'ai recours au bain hydro-électrique qui est aussi un bon moyen. M. Bordier a utilisé les courants de Morton. Je suis persuadé que c'est là aussi un bon mode de traitement qui se rapproche beaucoup comme action des deux procédés d'électrisation générale dont je viens de parler. M. Bordier cite à propos du procédé par les courants de Morton une observation que je ne rapporterai pas ici parce que je crois qu'il y a eu une fausse interprétation pathogénique et qu'il s'agissait non d'une paresse du sphincter, comme le disent les auteurs, mais bien d'irritabilité

vésicale. Rien donc de surprenant à ce que les courants de Morton aient agi favorablement.

#### Atonie vésicale.

La paralysie vésicale, dans laquelle l'influx nerveux serait altéré ou aboli, n'existe pas à l'état isolé, elle est toujours associée à la paralysie des membres inférieurs, résultant d'une affection cérébrale ou médullaire. Dans certains cas, dans les affections cérébrales, on voit, il est vrai, la paralysie vésicale persister alors que les autres accidents ont disparu et dans ce cas l'électrisation peut intervenir utilement ; mais c'est surtout dans le cas où la vessie est atteinte d'atonie sans lésion nerveuse, que l'électricité trouve des indications : et encore faut-il faire une distinction entre les causes de l'atonie. La plus fréquente est l'hypertrophie prostatique qui crée les lésions bien connues de la musculature de la vessie. Là, nous avons peu de chose à tenter du côté de la vessie, c'est à la prostate qu'il convient de s'adresser. Certains rétrécissements uréthraux déterminant aussi la rétention habituelle de l'urine arrivent à épuiser la contractilité de l'organe : la vessie est forcée. Dans ce cas aussi en levant l'obstacle il est rare que la vessie ne retrouve pas son énergie normale ; si la faiblesse vésicale persiste l'électricité peut toutefois accélérer la guérison. Enfin il y a une atonie essentielle, sans lésion prostatique, sans rétrécissement qui est généralement attribuée à ce que le malade s'est trouvé dans la nécessité de retenir trop longtemps ses urines. Le ressort vésical vaincu ne reprend que difficilement son élasticité et cet état réclame l'intervention électrique. Une intéressante observation de M. le docteur Laruelle, de Bruxelles (Société médico-chirurgicale du Brabant 1897) nous montre l'utilité très nette de la faradisation en pareil cas.

OBSERVATION CI. — X..., célibataire, actuellement âgé de trente et un ans, a souffert à vingt ans d'une syphilis bénigne, convenablement